

Le rendement et le risque

	FONDS EN EURO	OBLIGATIONS EN DIRECT	FONDS OBLIGATAIRES CLASSIQUES (Sicav et FCP)	FONDS OBLIGATAIRES DATES
REMUNERATION ANNUELLE	Le taux minimum garanti (TMG) versé au fil de l'eau pendant l'année est complété en fin d'année par la Participation aux Bénéfices, déduction faite des frais de gestion	Coupon annuel fixe, connu dès le départ, sauf si obligation à taux variable (*). Versé sur le compte du client par la banque	Coupon variable dépendant des coupons du portefeuille composant le fonds. Peut être annuel ou trimestriel. Choix entre distribution de ce coupon (parts D) ou capitalisation (parts C)	Coupon stable dépendant des obligations en portefeuille. Il n'est en général pas distribué mais capitalisé
PERFORMANCE REELLE EN CAS DE VENTE	Les résultats des années passées sont définitivement acquis. Pour l'année du retrait (rachat) le taux servi est souvent le seul Taux Minimum Garanti annoncé en début d'année (au prorata)	Coupons perçus + plus/moins-values entre prix d'achat et prix de vente		
RISQUE DE PERTE TOTALE	Non, il faudrait une faillite totale de tout le système pour tout perdre	Oui, si l'émetteur en « faillite » ne peut rembourser les souscripteurs	Non, il faudrait que tous les émetteurs d'obligations composant le portefeuille soient en faillite	
RISQUE DE PERTE PARTIELLE	Non, car performance positive (au pire nulle) garantie chaque année. La performance peut cependant être inférieure à l'inflation	Oui, si l'émetteur est en difficulté et si on vend en cours de vie alors que les taux ont remonté	Oui, si certaines obligations ne sont pas remboursées ou si on vend en cours de vie et que les taux ont remonté	
PREVISION DE LA PERFORMANCE FINALE	Difficile car dépendante de l'évolution future des taux, du moment de la sortie et de la politique commerciale de l'assureur	Facile si on garde ses obligations jusqu'à l'échéance car coupons connus à l'avance jusqu'à l'échéance	Difficile car tributaire de l'évolution future des taux d'intérêt	Moins difficile grâce au portefeuille gardé jusqu'à l'échéance (« Buy And Hold »). La valeur liquidative du fonds s'apprécie mais d'autant moins que l'on est proche de l'échéance
INCIDENCE DE LA REMONTEE DES TAUX (voir exemple)	Défavorable pendant quelques années : le portefeuille composé d'obligations à taux bas dégage des performances faibles que l'assureur essaie de compenser en prélevant sur les réserves des années fastes et en gérant au mieux la composante non obligataire du portefeuille	L'obligation perd de sa valeur. Si on vend l'obligation à ce moment-là, on peut perdre en capital. L'obligation retrouve progressivement sa valeur jusqu'à l'échéance, où on récupère la valeur faciale. Le relevé de portefeuille indique généralement le prix de revient et calcule la moins-value potentielle à cette date	La valeur liquidative du fonds diminue car les titres le composant se dévalorisent. Cette perte immédiate est compensée au fil du temps par le coupon annuel	La valeur liquidative diminue plus faiblement et cette décote se réduit jusqu'à disparaître à l'échéance.
INCIDENCE DE LA BAISSSE DES TAUX	Très favorable pendant quelques années : le portefeuille composé d'obligations à taux élevé dégage des performances importantes que l'assureur peut distribuer tout en gardant en réserve une partie pour les années moins fastes	L'obligation s'apprécie et cette surcote se réduit jusqu'à disparaître à l'échéance. Si on vend l'obligation à ce moment là, on réalise une plus-value. Le relevé de portefeuille indique généralement le prix de revient et calcule la plus-value potentielle à cette date	La valeur liquidative du fonds s'apprécie. Ce gain potentiel complète le coupon annuel	La valeur liquidative du fonds s'apprécie mais d'autant moins que l'on est proche de l'échéance

(*) Pour les obligations à taux variable, le coupon est fixé chaque année selon les conditions de marché